

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 août 2023 (51<sup>ème</sup>)

## 1. Souhails de bienvenue

A 19h05 l'assemblée générale est déclarée ouverte par la présidente *Corinne Monney* qui souhaite la bienvenue à la 51<sup>ème</sup> assemblée générale du Payerne Natation aux seize personnes présentes.

Elle remercie les quatre personnes qui se sont excusées et salue également les moniteurs présents.

Au nom du club, elle souhaite un prompt et complet rétablissement aux membres malades et présente toute sa sympathie à celles et à ceux qui ont été touchés par le deuil. Elle prie l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence en témoignage de notre sympathie aux familles touchées.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 août 2022

Le procès-verbal de l'année 2021-2022 est approuvé unanimement par l'assemblée à mains levées. Il reste à disposition sur le site internet. La présidente adresse ses compliments à notre secrétaire, *Andréanne Gumy*, pour le travail accompli.

## 3. Rapport de la présidente

Dans son rapport présidentiel, *Corinne Monney* commence par revenir sur notre fête du 50<sup>ème</sup> anniversaire. Elle remercie le comité pour tout le travail qui a été fourni pour rendre ce moment beau et inoubliable.

La présidente retrace la saison au travers de chiffres : 188 membres, 19 moniteurs, 549 cours dispensés, 4'316 présences de nageurs, 4'191 heures passées dans l'eau et 496 heures de condition physique.

*Corinne Monney* remercie nos moniteurs pour leur engagement et félicite nos nageurs pour leur progression. Elle complimente les cinq moniteurs qui ont passé de nouvelles formations J.+S. durant la saison. Elle profite d'encourager nos moniteurs à se former et à recycler leurs formations.

Elle remercie sincèrement les membres du comité pour le travail accompli afin de faire vivre notre club. Elle salue leur dévouement.

Pour conclure, la présidente remercie chacun pour sa présence et son attention.

#### 4. Rapport du chef technique

Le chef technique revient sur le déroulement de la saison. Il évoque la séance d'évaluation des potentiels élèves qui s'est déroulée avec succès. Il soulève la diminution du nombre de membres et incite les moniteurs à susciter l'engouement auprès des enfants et des jeunes.

*Jean-Manuel Schneider* rappelle la nécessité d'avoir des moniteurs formés et explique qu'il y a une première formation J.+S. qui permet d'enseigner aux jeunes de 10 à 20 ans, puis une seconde formation J.+S. qui permet d'enseigner aux enfants, ce qui représente quand même quelques jours de formation.

Il relève que la participation au camp de natation de cette année a été très basse, ce qu'il déplore.

Il continue par évoquer les problèmes relatifs à la base de données de la plateforme J.-S.

Enfin, il salue les performances de Lia Oberson qui a battu six records femme du club durant cette saison et qui devient ainsi la meilleure nageuse femme du club et Sacha Righetti qui a battu le record homme du 200m papillon.

Le chef technique résume son rapport en disant qu'il faut célébrer les performances de nos nageurs, rester vigilants quant à la diminution du nombre de membres et encourager nos moniteurs à la formation.

#### 5. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

Notre caissier, *Christian Schneider*, attire l'attention de l'assemblée sur les comptes et la situation financière du club. Il remercie *Emma Romy*, commissaire rapporteuse

et *Maude Bersier*, commissaire, pour le travail qu'elles ont effectué lors de la vérification des comptes et remercie également ses collègues et amis du comité pour la bonne collaboration durant cette saison.

Il attire notre attention sur le solde négatif (perte) de **CHF 10'601.34** du club pour cette saison.

Le camp de natation, le retour des concours, le repas de la fête du 50<sup>ème</sup> anniversaire, la diminution des indemnités J.+S. et l'absence de concours interne du PN constituent des raisons à cette perte.

La section de sauvetage a une nouvelle fois délivré de nombreux brevets constituant un revenu non négligeable pour le club.

Il attire l'attention de l'assemblée sur le fait que des augmentations peuvent être possibles, relativement aux diverses augmentations actuelles.

Le caissier remercie toute l'assemblée et laisse savoir qu'il est à disposition pour toutes questions.

L'assemblée approuve unanimement à mains levées les comptes 2022-2023 du Payerne Natation présentés par notre caissier, *Christian Schneider*, ainsi que le rapport de la commission de vérification des comptes présenté par la porte-parole de la commission, *Emma Romy*. Décharge est ainsi donnée à notre comité et aux organes de contrôle en les remerciant du travail effectué. La nouvelle commission de vérification des comptes se composera désormais de : *Maude Bersier – commissaire rapporteuse*, *Damien Jacoud – commissaire* ainsi que de *Sacha Righetti – commissaire suppléant*.

La présidente remercie la commission de vérification ainsi que le caissier pour le travail accompli.

## 6. Élections statutaires

Selon l'article 4.3.1 de nos statuts, les membres du comité doivent être réélus chaque année. La présidente a le plaisir d'annoncer qu'aucun membre ne démissionne pour cette nouvelle saison.

La proposition du comité est à nouveau approuvée pour cette nouvelle saison à l'unanimité par applaudissements par l'assemblée.

Le comité pour la saison 2023-2024 est donc le suivant :

- Monney Corinne, Présidente
- Rivera Sabrina, Vice-présidente
- Gumy Andréanne, Secrétaire
- Schneider Christian, Caissier
- Schneider Jean-Manuel, Coach JS / Responsable technique
- Haas Yannick, Publicité & Marketing
- Lauber Dimitri, Logistique & Communication

## 7. Cotisations 2023-2024

Comme constaté à la suite des rapports du caissier, *Christian Schneider*, la situation du Payerne Natation ne nécessite pas de modifications des cotisations. Notre club étant attractif, nous proposons de laisser les cotisations inchangées pour la saison 2023-2024 à la suite de l'approbation unanime à mains levées de l'assemblée, soit :

- Membres des groupes qui nagent une fois par semaine CHF 200.-
- Membres des groupes qui peuvent nager plusieurs fois par semaine (Compétition) CHF 250.-
- Membre Adulte CHF 200.-
- Membre Supporter CHF 20.-
- Taxe unique d'inscription CHF 10.-
- Rabais pour les membres de la même famille résidant au même domicile 10%

## 8. Statuts du club

Aucune révision des statuts est proposée par le comité pour cette saison.

## 9. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'a été annoncée à l'avance.

Emma Romy a pris la parole pour transmettre une communication de la part de Maude Bersier qui était absente. Maude Bersier demande s'il est possible de remettre en place un cours de natation pour les adultes débutants tel que cela était fait lors de saisons précédentes. Le comité a pris en considération la proposition et reviendra vers Maude Bersier en temps opportun.

L'assemblée générale 2022-2023 est levée à 19h25.